



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 25 AVRIL 2022

Présents : MM. Jasemin – Le Nagard - Sénécal

Assistent : Mmes Bastos (Comité) - Escroignard (Comité)

Excusés : Mme Gontarczyk (Présidente) –
M. Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier par mail ou déposé au DVOF. La commission ne prend plus en compte aucun document, concernant les plateaux, à compter du 31 mars 2022.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

**RAPPEL : plus aucun document papier ou mail concernant les plateaux ne seront pris en compte.
Merci de les enregistrer sur FAL**

ARGENTEUIL RC : Mail du 15-04-22

Réception feuille de match U10/U11 série 4 gr F du 09-04-22 contre Bezons Uso

ENT. BEAUMONT-MOURS : Mail du 14-04-22

Pris note du forfait avisé de vos équipes pour le critérium U102U13 du 16-04-22 à Osny Fc.

ENT. BEAUMONT-MOURS : Mail du 14-04-22

Pris note du forfait avisé de vos équipes pour le plateau U7 du 16-04-22 à Bruyères-Bernes Usm

BEZONS USO : Mail du 25-04-22

Pris note de la confirmation d'engagement de 6 équipes U8 pour la phase 3

Pris note de votre impossibilité de recevoir de plateaux à ces 2 dates.

CERGY-PONTOISE FC : Mail du 04-04-22

Réception des feuilles de matchs informatisés issus de Footclubs pour les rencontres U10/U11 du 12-03-22 contre Montmagny Sp.

La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende de 90€.

CHAUMONTEL-LUZARCHES AS : Mail du 19-04-22

Pris note de votre absence de vos équipes pour les plateaux U9 phase 3

Vous devez inscrire vos équipes sur FAL

COSMO TAVERNY : Mail du 28-03-22

Pris note de votre impossibilité de transmettre les FMI pour les rencontres U10/U11 n° 24364873 et 24364918 du 12-03-22 contre Ezanville Us suite problèmes de tablette.

La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende de 60€.

DEUIL-ENGHIEN FC : Mail du 15-04-22

Pris note de la confirmation du plateau U7 le samedi 16-04-22

DOMONT FC : Mail du 25-04-22

Pris note de vos difficultés de connexion à FAL.

Pris note de la confirmation de l'engagement de vos équipes

Pris note de votre souhait de recevoir un plateau U8 le 14 mai 22

Pris note de votre souhait de recevoir un plateau U9 le 11 juin 22

ÉCLAIR DE PUISEUX : Mail du 15-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U7 du 16 04 22 à Bruyères-Bernes Usm

ECOUEN FC : Mail du 14-04-22

Pris note que vous n'aviez pas d'équipes programmées sur le plateau du 12-03-22 à Ermont.

ENTENTE SSG : Mail du 31-03-22

Pris note de l'envoi des feuilles U10/U11 du 12-03-22 contre Corneillais Acs

La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende de 120€.

ERAGNY AS : Mail du 15-04-22

Pris note de votre absence sur le plateau U7 du 16 04 22 à Jouy le Moutier Fc

ERMONT Ams : Mail du 21-04-22

Pris note que la FMI a bien été utilisée pour les rencontres U/12/U13, équipes 4&5 contre Marly la Ville ES.

Pris note du problème de transmission du club de Marly la Ville.



FRANCONVILLE FC : Mail du 15-04-22

Pris note de votre absence sur les plateaux U7 du 16 04 22 à Deuil-Enghien Fc et Pontoisienne Js

GROSLAY FC : Mail du 19-04-22

Pris note que vous ne voyez pas l'inscription de l'engagement de vos équipes U8 et U9 sur FAL

GROSLAY FC : Mail du 25-04-22

Pris note que vous ne pouvez pas recevoir de plateaux le 14-05-22

Pris note de votre absence au plateau U8 du 11-06-22

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 15-04-22

Pris note de votre impossibilité de fournir des goûters aux enfants pour le plateau u7 du 16-04-22

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 19-04-22

Pris note que l'engagement de vos équipes n'apparaît pas pour les plateaux du 14-05-22 et du 11-06-22

MAGNY EN VEXIN FC : Mail du 14-04-22

Pris note que la rencontre U12 n° 24367511 du 02-04-22 ne s'est pas jouée en raison de cas de covid dans l'équipe de Auvers-Ennery Fc (mail de Auvers-Ennery du 02-04-22)

MONTMORENCY FC : Mail du 21-04-22

Pris note de l'engagement de vos équipes U9 pour la phase 3

ROISSY US : Mail du 23 04 22

Pris note de votre possibilité de recevoir un plateau le 11-06-22

SARCELLES AAS : Mail du 14 04 22

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour non-envoi feuilles du plateau du 12-03-22

La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende de 40€.

SOISY AM FC : Mail du 16 04 22

Réception feuille de match U10 Avenir du 09-04-22 contre Viarmes-Asnières Ol

THILLAY ESM : Mail du 10 04 22

Pris note de l'envoi des feuilles de matchs U12/U13 du 19-03-22 contre Garges Fcm

VÉMARS ST WITZ FC : Mail du 25 04 22

Pris note que l'engagement de votre équipe U9 pour la phase 3

VEXIN AS : Mail du 15 04 22

Pris note de l'annulation du plateau U7 du 16-04-22 à Vexin As

VIARMES-ASNIÈRES OL : Mail du 13 04 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 pour les rencontres du 16-04-22 contre Montigny Ol (terrain indisponible pour cause de tournoi)

VIARMES-ASNIÈRES OL : Mail du 23 04 22

Pris note de l'engagement de 4 équipes U8 pour la phase 3.

Pris note de l'engagement de 2 équipes U9 pour la phase 3.

Pris note que vous ne pouvez recevoir de plateaux



Outil de Gestion Foot Animation et Loisirs

Nous vous rappelons qu'à partir du mois de Mars 2022, les épreuves suivantes sont intégralement gérées par l'outil Foot Animation Loisirs (FAL) :

- U7
- U9
- U7F
- U9F
- Futsal U7
- Futsal U9

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, les plateaux n'apparaîtront plus dans les PV des commissions Foot Animation, Foot Animation Féminines et Futsal.

Pour consulter vos engagements, rendez-vous :

- Sur le site du DVOF, rubrique : « Epreuves / Foot Animation Loisir » ; sélectionner l'épreuve (catégorie) puis votre club dans la liste.
- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir »

Nous vous rappelons que les feuilles de centre et les feuilles de présence sont à transmettre par l'application FAL :

- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir / Détails »

Retrouver les tutoriels explicatifs sur le site internet du DVOF :

<https://district-foot95.fff.fr/simple/fal-reunion-de-presentation-du-nouvel-outil/>

PLATEAU U6/U7 du 16 04 22

En raison du week-end de Pâques, un sondage va être envoyé aux clubs afin de connaître leur possibilité de participer au plateau U6/U7 prévu le samedi 16 04 22.

PLATEAUX U6/U7 et U8/U9

La Commission vous rappelle les dates des plateaux U6/U7 et U8/U9 fixées jusqu'en fin de saison. Merci d'en prendre note :

U6 /U7	Engagement	Période d'engagement
16 avril 2022	Automatique (Cion Foot Animation	
21 mai 2022		
JND 18 juin 2022	sur Footclubs	01/04/2022-15/05/2022

U8 / U9	Engagement	Période d'engagement
14 mai 2022	sur Footclubs	07/03/2022 au 15/04/2022
11 juin 2022		



CHALLENGES U10 & U11 FINALE DÉPARTEMENTALE Samedi 23 Avril 2022

8 équipes U10 garçons, 8 équipes U11 garçons et 8 équipes U11 féminines réparties en 6 groupes de 4 étaient présentes pour cette Finale Départementale à MONTMORENCY.

Après les épreuves techniques disputées le matin comptant pour 50% des points, toutes les équipes ont disputé 4 rencontres (3 rencontres dans chaque poule + 1 match de classement).

CHALLENGE U10G

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	ST BRICE FC	ENTENTE SSG	1	1
			0	2
2	OSNY FC	VAUREAL FC	1	3
			2	4
3	SAINT LEU FC	CERGY FC	0	5
			1	6
4	DEUIL ENGHEN FC	ECOUEEN FC	2	7
			0	8

CHALLENGE U11G

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	ARGENTEUIL RC	SARCELLES AAS	0	1
			3	2
2	ERAGNY AS 700	CERGY FC 893	0	3
			0	4
3	ECOUEEN FC 713	VILLIERS LE BEL 733	0	5
			0	6
4	GOUSSAINVILLE FC	PERSAN US	0	7
			2	8



CHALLENGE U11F

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	SOISY AM FC	RC ARGENTEUIL	1	1 SOISY AM FC
			0	2 RC ARGENTEUIL
2	SAINT LEU 95 FC 173	FOSSÉS FU 143	0	3 SAINT LEU 95 FC
			0	4 FOSSÉS FU
3	ENTENTE SSG 107	SAINT BRICE FC 116	1	5 SAINT BRICE FC
			1	6 ENTENTE SSG
4	GONESSE RC	GARGES FCM	1	7 GONESSE RC
			0	8 GARGES FCM

La commission Foot Animation tient à remercier :

- La Municipalité et le club de MONTMORENCY pour le prêt de leurs installations et la disponibilité des dirigeant(e)s.
- Les techniciens du DVOF pour l'organisation des tests techniques et la gestion des terrains.
- L'Amicale des Educateurs du Val d'Oise
- Les arbitres officiels et l'encadrement de la CDA.

COUPE DU COMITÉ U12

RÉSULTAT DU 4^{ème} TOUR Des SAMEDIS 02 et 16 AVRIL 2022

Les équipes suivantes (une seule équipe par club) sont qualifiées pour la Finale Départementale prévue le :
Dimanche 8 Mai 2022 – Stade Eugène Cognevaut à GONESSE.

Centre n° 1 **STOUEN AS 1**
Centre n° 2 **FRANCONVILLE FC 1**
Centre n° 3 **ST LEU FC 1**
Centre n° 4 **ST BRICE FC 1**

Rendez-vous des équipes à 13 H00
Tirage au sort des rencontres à 13 H 30

Test à 13 h 45
Début des ½ Finales à 14 H 00

Début de la Rencontre pour 3^{ème} et 4^{ème} place à 14 h 45

Début de la Finale à 15 h 30

Durée des rencontres : 2 x 15 minutes

La commission demande aux clubs de prévoir 2 jeux de maillots de couleur différentes et numérotés



1^{er} APPEL FEUILLES DE MATCHS

CRITÉRIUM U12/U13

PUISEUX-LOUVRES FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 24369320 du 09 04 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poule D – contre Ent Ecoen-Bouffémont 4

MONTMORENCY FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 24369199 – 24369245 – 24369290 et 24369335 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A-B-C et D – contre Cergy-Pontoise Fc 8-9-10 et 11

PERSAN US : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 24369196 et 24369242 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A & B – contre Ent Ecoen-Bouffémont 1 & 2

2^{ème} & DERNIER APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

CRITÉRIUM U10/U11

HERBLAY S/SEINE FC 2 : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24364569 du 09 04 22 – critérium avenir U10 – Poule B contre ST BRICE FC 2

MENUCOURT AS : 2^{ème} appel de feuilles de match n° 24365015 & 24365050 du 09 04 22 – critérium U10/U11 Série 3 Poules D&E – contre GOUSSAINVILLE FC 1&2

CRITÉRIUM U12/U13

GARGES FCM : 2^{ème} appel de feuilles de match n° 24371367 & 24367709 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poules A&B – contre OSNY FC 1&2

ST OUEN L'AUMONE AS : 2^{ème} appel de feuilles de match n° 24367753 & 24367798 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poules C&D – contre MENUCOURT As 1&2

DEUIL-ENGHIEN FC : 2^{ème} appel de feuilles de match n° 24367754 & 24367799 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poules C&D – contre ERMONT Acf 1&2

MONTIGNY OL : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24367801 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 2 Poule C – contre ARNOUVILLE Fas 2

PERSAN US : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24369225 du 26 03 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule C – contre Puisseux Louvres Fc 2



AMENDES

CRITÉRIUM U10/U11

BEZONS Uso : Absence des noms et n° de licences des joueurs sur feuille de match U10/U11 n° 24366221 du 09-04-22 contre RC Argenteuil

Amende : 10€ x 8 = 80€

MONTMAGNY SP : Absence des noms et n° de licences des joueurs sur feuilles de matchs U10/U11 n° 24366130 et 24371322 du 19-03 contre Villiers le Bel Fc.

Amende : 10€ x 16 = 160€

CRITÉRIUM U12/U13

GARGES FCM : non réception suite à 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367479 du 19 03 22 – critérium U13 Avenir Poule A – contre ST OUEN AS 2

Amende : 30€ x 1 = 30 €

MAGNY EN VEXIN FC : non réception suite à 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367511 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 1 Poule A contre AUVERS-ENNERY FC 1

Amende : 30€ x 1 = 30 €

DEUIL-ENGHIEN FC : non réception suite à 2^{ème} et dernier appel de feuilles de matchs n° 24367748 & 24367793 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poules C&D contre ST OUEN AS 3&4

Amende : 30€ x 2 = 60 €

FOSSÉS FU : non réception suite à 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367794 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule D contre MENU COURT AS 2

Amende : 30€ x 1 = 30 €

VEXIN AS : non réception suite à 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367870 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule F contre GROSLAY FC 2

Amende : 30€ x 1 = 30 €

ST BRICE FC : non réception suite à 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24369265 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 4 Poule C contre PERSAN US 3

Amende : 30€ x 1 = 30 €

ANNULATION D'AMENDES

COSMO TAVERNY : : Non réception suite 2^{ème} et dernier appel des feuilles de matchs n° 24364873 & 24364918 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 3 contre EZANVILLE US 1&2

Amende : 30€ x 2 = 60 € (PV du 28-03-22)

CERGY-PONTOISE FC : : Non réception suite 2^{ème} et dernier appel des feuilles de matchs n° 24365990 – 24366035 & 24366125 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre MONTMAGNY SP 1-2&4

Amende : 30€ x 3 = 90 € (PV du 28-03-22)

ENTENTE SSG : : Non réception suite 2^{ème} et dernier appel des feuilles de matchs n° 24366436 & 24366481 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre CORMEILLAIS ACS 3&4

Amende : 30€ x 2 = 120 € (PV du 28-03-22)

SARCELLES AAS : Centre N°5 - non-envoi de la feuille de centre et des feuilles de présence des clubs de Sarcelles Aas – Soisy Am Fc et St Brice Fc.

Amende : 40€ (PV du 11-04-22)



ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

FINALE DÉPARTEMENTALE COUPE DU COMITÉ U12 - le DIMANCHE 8 MAI 2022

Stade Eugène Cognevaut – GONESSE

JOURNÉE NATIONALE U6 / U7 - le SAMEDI 18 JUIN 2022



Prochaine Réunion
Lundi 02 Mai 2022
à partir de 18 h 00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

SECTION FÉMININES

PV DU 25 AVRIL 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÉGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = **24€** (31€ en seniors F)
 - o 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
 - o 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

- NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**
- Absence non excusée aux réunions = **50€**
- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**
- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**
- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.



MODIFICATIONS DES HORAIRES – DATES - LIEUX

SOISY ANDILLY MARGENCY FC

Foot Club du 30/03/22

U13F Groupe A

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1 / ERAGNY FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 09H30.

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

COURRIER

MONTMORENCY FC

Mail du 21/04/2022

Pris note de votre courrier, concernant votre souhait d'engager une équipe U9F, nous vous informons que votre équipe a été intégré au PLATEAU du 14/05/2022 sur le Centre n°3 se trouvant à Sarcelles.

APPEL FEUILLES DE MATCHS OU RÉSULTATS

ST BRICE FC

U11F – Groupe C

Match N°24344842 du 09/04/22 contre PERSAN US 03

- 1^{er} Appel à la feuille de match le 11/04/22
- 2^{ème} Appel à la feuille de match le 18/04/22

Non réception de la feuille de match après deux relances - Amende 52€



MAI 2022

SAMEDI 14 MAI 2022

U9 F

PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	KERBRAT VALERIE 06 72 98 42 53	Stade Louis Odinot, rue Etienne Dolet, Persan	10H00	PERSAN US 03	
				COSMO DE TAVERNY	1
				ERMONT AS	2
				CERGY PONTOISE FC	1
				ENT VIARMES AS BEAUMONT	1
				ST PRIX ES	1
				ENT SSG	1
				PERSAN US 03	1
TOTAL					8

PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	DELIGNE Michael 06 63 82 86 86	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	10H00	FOSES FU	
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
				GONESSE RC	1
				PUISEUX LOUVRES	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
				FOSES FU	1
TOTAL					8



PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	GYAMFI EMMANUEL 06 66 09 70 48	Terrain J. BRAMI, Honneur Av. Paul Langevin, SARCELLES	11H00	SARCELLES AAS	
				ST LEU 95 FC	1
				FRANCONVILLE FC	1
				GARGES FCM	1
				ARGENTEUIL FC	1
				HERBLAY SUR SEINE FC	2
				SARCELLES AAS	1
				MONTMORENCY FC	1
TOTAL					8

SAMEDI 21 MAI 2022

U7 F

RASSEMBLEMENT U7F du 21/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	Stade Cognevault, 3 rue du Commandant M. Fourneau, GONESSE	11H00	GONESSE RC	
				PERSAN US 03	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL					11